

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal, tenue au lieu ordinaire de session, le 15 novembre 2021 à 20h00 sous la présidence de Monsieur Jean-Louis Belisle, maire, et à laquelle sont présents les membres de conseil suivants, tous formant quorum:

Monsieur Mathieu Dorion-Belisle,                      Monsieur Marc Côté-Sauvé,  
Monsieur Léo-Paul Côté,                                      Madame Céleste Simard,  
Monsieur Martin Blanchette,

Madame Caroline Simoneau, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

#### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Belisle fait la vérification du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

#### 2021-11-197 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de Madame Céleste Simard, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour et son complément tels que rédigés et amendés.

ADOPTÉE

#### 2021-11-198 ADOPTION DES ITEMS AJOUTÉS

- 6.6 Subvention aide à la voirie locale volet ERL - Résolution attestant la révision de la reddition de comptes 2020
- 6.7 Comptable - fermeture d'année
- 10.4 Sapin de l'Espoir don pour la SLA
- 10.5 Dalle de ciment – entrée principale de l'édifice municipal
- 12.1 Régie des déchets – Nomination d'une représentante

Sur proposition de Monsieur Léo-Paul Côté, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter les items ajoutés.

ADOPTÉE

#### 2021-11-199 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 OCTOBRE 2021

Sur proposition de Monsieur Josef Mathis, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021 tel que rédigé avec dispense de lecture.

ADOPTÉE

#### 2021-11-200 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES

Sur proposition de Madame Céleste Simard, il est résolu à l'unanimité des membres présents que les comptes énumérés sur la liste Co.10.2021 pour valoir comme ci-au long reproduite et formant un total de 26 444.25 \$ soient approuvés et payés.

ADOPTÉE

#### RAPPORT DES PERMIS DE CONSTRUCTION

Mois : Octobre                      Valeurs déclarées : 10 500.00\$  
Permis numéros : 2021-07-0003, 2021-10-0001

#### 2021- 11-201 ADOPTION DU RAPPORT DES PERMIS DE CONSTRUCTION

Sur proposition de Madame Céleste Simard, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter le rapport des permis de construction tel que présenté.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALES:

Dépôt du nouveau rôle d'évaluation 2022-2023-2024 (voir tableau)

	Valeurs imposables	Valeurs non-imposables	Valeurs totales
Terrain	30 323 900	210 400	30 534 300
Bâtiments	19 000 200	769 400	19 769 600
Immeubles	49 324 100	979 800	50 303 900

Rôle d'évaluation en date du 2021-10-20

	Valeurs imposables	Valeurs non-imposables	Valeurs totales
Terrain	19 148 200	130 700	19 278 900
Bâtiments	16 785 600	745 800	17 531 400
Immeubles	35 933 800	876 500	36 810 300

PROPORTION MÉDIANE ET FACTEUR COMPARATIF DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE  
EXERCICE FINANCIER 2022 :

Proportion médiane: 100%                      Facteur comparatif : 1.00

2021-11-202 FQM RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION 2022

Sur proposition de Monsieur Marc Côté-Sauvé, il est résolu à l'unanimité des membres présents de renouveler l'adhésion 2022 au montant total de 1 165.57\$ avec taxes. Le montant est intégré dans la Quote-part MRC de Bécancour pour les 11 municipalités.

ADOPTÉE

Une déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil a été dûment compléter et déposer au bureau municipal.

La journée de ventes pour non-paiements de taxes municipales et scolaires se déroulera dorénavant en juin. La date limite pour la réception des dossiers à la MRC de Bécancour sera le 1<sup>er</sup> mars 2022.

2021-11-203 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE 2020-2021 VOLET ERL

**ATTENDU QUE** le ministère des Transports a versé une compensation de 148 217 \$ l'entretien des routes locales pour l'année civile 2020-2021;

**ATTENDU QUE** les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

**POUR CES MOTIFS**, sur une proposition de Monsieur Mathieu Dorion-Belisle, il est résolu à l'unanimité des membres que la municipalité de Lemieux informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.

ADOPTÉE

URBANISME .:

**AVIS DE MOTION** Monsieur Léo-Paul Côté donne avis de motion qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal le règlement suivant :

- Règlement # **2021-08** intitulé Règlement exigeant la production d'une expertise pour obtenir une autorisation particulière en zone potentiellement exposée aux glissements de terrain

Le règlement vise à assujettir la délivrance de tout permis de construction ou de lotissement ou de tout certificat d'autorisation à la production d'une expertise par le demandeur dans le but de renseigner le conseil municipal sur la pertinence de délivrer le permis ou le certificat et sur les conditions

auxquelles devrait, le cas échéant, être assujettie cette délivrance compte tenu de ces contraintes.

Ledit règlement s'applique spécifiquement pour les interventions dans les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain de la municipalité.

Avis est également donné que le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal du 530, de l'Église durant les heures d'ouverture régulières et sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : [www.municipalitelemieux.com](http://www.municipalitelemieux.com)

2021-11-204 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT #2021-08 INTITULÉ RÈGLEMENT EXIGEANT LA PRODUCTION D'UNE EXPERTISE POUR OBTENIR UNE AUTORISATION PARTICULIÈRE EN ZONE POTENTIELLEMENT EXPOSÉE AUX GLISSEMENTS DE TERRAIN

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 145.42 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la municipalité de Lemieux peut, par règlement, assujettir la délivrance de tout permis de construction ou de lotissement ou de tout certificat d'autorisation à la production d'une expertise par le demandeur dans le but de renseigner le conseil municipal sur la pertinence de délivrer le permis ou le certificat et sur les conditions auxquelles devrait, le cas échéant, être assujettie cette délivrance compte tenu de ces contraintes;

CONSIDÉRANT QUE ledit règlement s'applique spécifiquement pour les interventions dans les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain de la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné le 15 novembre 2021 par Monsieur Léo-Paul Côté;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Léo-Paul Côté,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que le conseil de la municipalité de Lemieux adopte le projet de règlement # 2021-08 intitulé Règlement exigeant la production d'une expertise pour obtenir une autorisation particulière en zone potentiellement exposée aux glissements de terrain.  
ADOPTÉE

ÉGOUTS ET ASSAINISSEMENT :

Envoi d'une lettre personnalisée aux citoyens branchés aux égouts de la municipalité. Mention des coûts pour chaque intervention et mentionné le coût de l'achat d'une pompe. Les taxes d'égouts augmentent considérablement à cause de ses interventions qui pourraient être exemptées.

VOIRIE: Rien à signaler

EDIFICES ET ÉQUIPEMENTS :

2021-11-205 SOUSSION CONTRAT D'ENTRETIEN PELOUSE SAISON 2022  
CONSIDÉRANT QU'une soumission a été déposé au bureau municipal;

Sur proposition de Monsieur Léo-Paul Côté, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la soumission pour le contrat d'entretien pelouse de Monsieur Maurice Régimbald pour un montant total de 3300.00 \$  
ADOPTÉE

2021-11-206 SAPIN DE L'ESPOIR DON POUR LA SLA

Sur proposition de Madame Céleste Simard, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'appuyer la cause de la SLA en acceptant l'installation du sapin de l'Espoir au parc de la Pirouette et en effectuant un don au montant de 50.00\$.

ADOPTÉE

DALLE DE BÉTON DE L'ENTRÉE PRINCIPALE

Une demande fut portée à notre attention pour rectifier la dalle de béton de l'entrée principale qui s'affaisse.

TÂCHES DES ÉLUS ET AUTRES

MRC ET AUTRES

MONSIEUR Le Maire a participé à la dernière réunion de la MRC tenue le 13 octobre 2021.

Il y fut question :

Attribution des fonds

- Soutien aux initiatives de développement culturel : Histoire d'antan à aujourd'hui du centenaire du village de Lemieux Municipalité de Lemieux 2 000 \$;
- Rencontre d'auteur et atelier sur le processus créatif : CAB - Bécancour 2000\$;
- Avis d'intention de démolition : Ville de Bécancour, Municipalité de Deschailons-sur-Saint-Laurent, Municipalité de Saint-Sylvère;
- Programme d'aménagement durable des forêts – Désignation de la MRC délégataire;
- Demande d'aide financière et/ou d'appui CRECQ-Projet « corridors naturels »
- Programme « Territoires priorités bioalimentaires-volet 2 » du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ);
- Adoption et entrée en vigueur du schéma de couverture de risques révisé de la MRC de Bécancour;
- Adoption d'un projet de plan de gestion des matières résiduelles révisé (article 53.11 LQE);
- Adoption de la politique et du plan d'action MADA 2021-2024;
- Modification de l'entente entre la MRC de Bécancour et la ville de Bécancour concernant la compensation pour les services municipaux sur l'immeuble occupé par la Sûreté du Québec;
- Demande de la Légion royale canadienne concernant le jour du Souvenir.

RÉGIE DES DÉCHETS

2021-11-207 NOMINATION DE LA REPRÉSENTANTE POUR LA RIGIDBNY

Sur proposition de Monsieur Léo-Paul Côté, il est résolu à l'unanimité des membres présents de mandater Madame Céleste Simard pour représenter la municipalité lors de réunion de la RIGIDBNY.

ADOPTÉE

INCENDIE : Rien à signaler.

LOISIRS :

2021-11-208 VILLE AMIE DES OISEAUX

Sur proposition de Madame Céleste Simard, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'effectuer l'achat de deux mangeoires d'oiseaux et de graines pour la saison hivernale et l'installation de celle-ci au parc la Pirouette.

ADOPTÉE

FONDS CULTUREL DE LA MRC BÉCANCOUR

Une demande au Fonds culturel de la MRC Bécancour pour le projet « histoire d'antan à aujourd'hui » a été accepté sans condition au plein montant de 2 000. \$

2021-11-209 PRIX HOMMAGE BÉNÉVOLAT-QUÉBEC ÉDITION 2022

Sur proposition de Monsieur Marc Côté-Sauvé, il est résolu à l'unanimité des membres présents de proposer Monsieur Martin Blanchette pour le prix hommage bénévolat-Québec 2022.

ADOPTÉE

BIBLIOTHÈQUE : Rien à signaler.

COURS D'EAU : Le trappeur fut appelé pour capturer des castors sur les terres de Martin Blanchette.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

CORRESPONDANCE :

CERTIFICAT DE CRÉDITS

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits disponibles au budget 2021 pour les dépenses autorisées durant cette session.

---

Caroline Simoneau, directrice générale et secrétaire-trésorière.

2021-11-210 LEVÉE DE LA SESSION

Sur proposition de Monsieur Léo-Paul Côté, il est résolu à l'unanimité des membres présents de lever la session à 21h17

ADOPTÉE

---

Jean-Louis Belisle, maire

---

Caroline Simoneau, directrice générale et secrétaire-trésorière.

